

# POLITIQUE 2020 2030



## Municipalité amie des aînés de la MRC de Charlevoix

Municipalité de Saint-Urbain



## Table des matières

<b>CONTEXTE</b> .....	2
<b>Démarche</b> .....	2
<b>Objectifs</b> .....	3
<b>Définition de terme « aîné »</b> .....	3
<b>Valeurs</b> .....	4
<b>Principes MADA</b> .....	4
<b>Champs d'action mada</b> .....	5
<b>Portrait statistique des personnes de 50 ans et plus</b> .....	7
<b>BILAN ET PLAN D'ACTION</b> .....	11
<b>Municipalité de Saint-Urbain</b> .....	11
Bilan du plan d'action 2014-2019 .....	11
Plan d'action 2020-2030 .....	18
Participation et contribution .....	28
<b>COMITÉ DE SUIVI MADA 2020-2030</b> .....	29
<b>ANNEXE 1 BOTTIN DES RESSOURCES DISPONIBLES</b> .....	30

## CONTEXTE

En 2014, les municipalités de la MRC de Charlevoix ont adopté leur premier plan d'action visant le vieillissement actif et la santé chez les personnes âgées. L'ensemble de ces plans a été regroupé dans la politique Municipalité Amie Des Aînés (MADA) de la MRC (2014-2016). En 2019, un processus de mise à jour a été entrepris. La politique MADA 2020-2030 permettra de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie des aînés dans la MRC de Charlevoix. Elle sera mise en ligne sur ce site : [www.mrccharlevoix.ca](http://www.mrccharlevoix.ca)

## DÉMARCHE

Le mandat de mettre à jour les politiques MADA a été confié à Mme Carolane Perreault-Dufour, agente de liaison et de mobilisation municipale pour Développement social intégré (DSI) Charlevoix, ainsi qu'à Mme Émilie Dufour, conseillère en développement social pour la MRC de Charlevoix.

Le portrait statistique des aînés de la MRC a d'abord été actualisé.

Un bilan des plans d'action municipaux MADA (2014-2016) a été réalisé avec les équipes municipales, qui ont dégagé les avancées réalisées et les défis rencontrés jusqu'en 2019.

Le comité de pilotage MADA de la MRC s'est rencontré pour recevoir et compléter le portrait statistique et les bilans des plans d'action municipaux. Cette rencontre a aussi permis de préciser les prochaines étapes de la mise à jour de la politique.

Les municipalités ont créé des comités de travail constitués d'environ 4 personnes (conseiller/ère responsable, membre de la FADOQ, membre de l'équipe municipale, citoyens impliqués, etc.). Ceux-ci ont élaboré les nouveaux plans d'action municipaux, qui furent bonifiés grâce à des rencontres citoyennes consultatives, des sondages complétés par téléphone ou lors de rencontres-clients réalisées par l'Agence Vivre chez soi.

Des membres du comité MADA ont travaillé sur le plan d'action MADA de la MRC de Charlevoix et ont bonifié/validé la politique MADA 2020-2030.

Les conseils municipaux et le conseil des maires de la MRC de Charlevoix ont adopté les plans d'action et la politique MADA de la MRC 2020-2030.

Les Municipalités sont soutenues dans la mise en œuvre des actions et un suivi sera effectué par le comité MADA de la MRC, dont la composition a été actualisée.

## OBJECTIFS

### *Pourquoi une démarche MADA ?*

La finalité de la démarche MADA est de créer une culture d'inclusion sociale, et ce, peu importe l'âge des individus et leurs capacités. La mise en œuvre des plans d'action MADA vise à soutenir le vieillissement actif et en santé des aînés.

### *Une municipalité MADA :*

- Met un frein à l'âgisme ;
- Sait adapter ses politiques, ses services et ses structures ;
- Agit de façon globale et intégrée ;
- Favorise la participation des aînés ;
- S'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

*(Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche MADA, 2<sup>e</sup> édition)*

## DÉFINITION DE TERME « AÎNÉ »

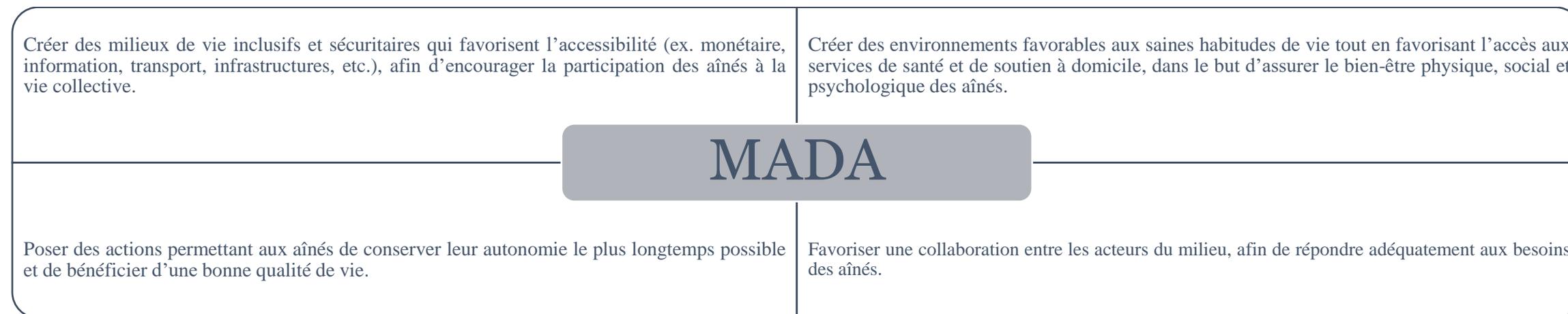
Dans le processus de mise à jour de la politique MADA de la MRC de Charlevoix, il a été convenu de se baser sur la définition du terme « aîné » du site internet Aînés Canada, soit : « une personne âgée de 55 ans et plus ».



## VALEURS

La politique MADA de la MRC de Charlevoix s'appuie sur le concept de vieillissement actif. Celui-ci fait référence au processus qui vise à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité et ainsi améliorer et accroître la qualité de vie des aînés.

## PRINCIPES MADA



## CHAMPS D’ACTION MADA

Guide d’accompagnement pour la réalisation  
de la démarche MADA

2e édition

Dans le cadre de la nouvelle politique MADA qui s’échelonne sur dix ans, la MRC de Charlevoix cible neuf champs d’action

<p><b>Habitat et milieu de vie</b></p>	<p><b>Respect et inclusion sociale</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir une diversité dans les types d’habitations</li> <li>• Soutenir les aînés dans l’adaptation et l’entretien de leur domicile</li> <li>• Maintenir les services de proximité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les relations intergénérationnelles</li> <li>• Contrer l’isolement, l’âgisme, la discrimination envers les aînés et les inégalités socioéconomiques</li> </ul>
<p><b>Transport et mobilité</b></p>	<p><b>Espaces extérieurs et bâtiments</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des services de transports collectifs, adaptés et partagés</li> <li>• Encourager les déplacements actifs sécuritaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager des espaces extérieurs et bâtiments publics universellement accessibles</li> </ul>
<p><b>Loisirs</b></p>	<p><b>Santé et services sociaux</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une offre d’activités de loisirs sportifs, récréatifs, culturels, spirituels et de socialisation</li> <li>• Favoriser l’accessibilité des activités et équipements de loisirs aux aînés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager les saines habitudes de vie</li> <li>• Offrir un soutien aux proches aidants</li> <li>• Soutenir, développer et faire connaître les services de santé et les services de soutien à domicile</li> </ul>
<p><b>Participation sociale</b></p>	<p><b>Communication et information</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager et valoriser l’implication bénévole et l’engagement citoyen des aînés</li> <li>• Soutenir le maintien d’activités de travail ou de mentorat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser l’information pertinente aux aînés de façon à ce qu’elle soit accessible et lisible</li> <li>• Permettre aux aînés de développer leurs habiletés en littératie</li> </ul>
<p><b>Sécurité</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la prévention, la surveillance et les interventions adéquates par les services de polices et d’incendies, de même que la sécurité civile</li> <li>• Favoriser la bienveillance envers les aînés.</li> </ul>	



# MADA



## PORTRAIT STATISTIQUE DES PERSONNES DE 50 ANS ET PLUS

### La MRC de Charlevoix en quelques chiffres

<b>Superficie</b>	3763,22 km <sup>2</sup>
<b>Population</b>	12 997 habitants
<b>Nombre de municipalités</b>	6
<b>Âge médian</b>	52,8 ans
<b>Proportion des 55 ans et plus</b>	46,5 %
<b>Proportion des femmes de 55 ans et plus</b>	51,2 %
<b>Proportion des hommes de 55 ans et plus</b>	48,8 %
<b>Revenu après impôt médian parmi les bénéficiaires (\$)</b>	27 556 \$

Statistique Canada, recensement 2016

### Population totale et nombre d'aînés de 55 ans et plus de la MRC de Charlevoix, 2016

Municipalités	Population	Nombre de personnes âgées de 55 ans et plus	%
L'Isle-aux-Coudres	1 143	685	59,9 %
Les Éboulements	1 331	640	48,1 %
Baie-Saint-Paul	7 146	3 365	47,1 %
Petite-Rivière-Saint-François	814	370	45,5 %
Saint-Urbain	1 373	560	40,8 %
Saint-Hilarion	1 127	400	35,5 %
<b>MRC de Charlevoix</b>	<b>12 997</b>	<b>6045</b>	<b>46,5 %</b>

Statistique Canada, recensement 2016

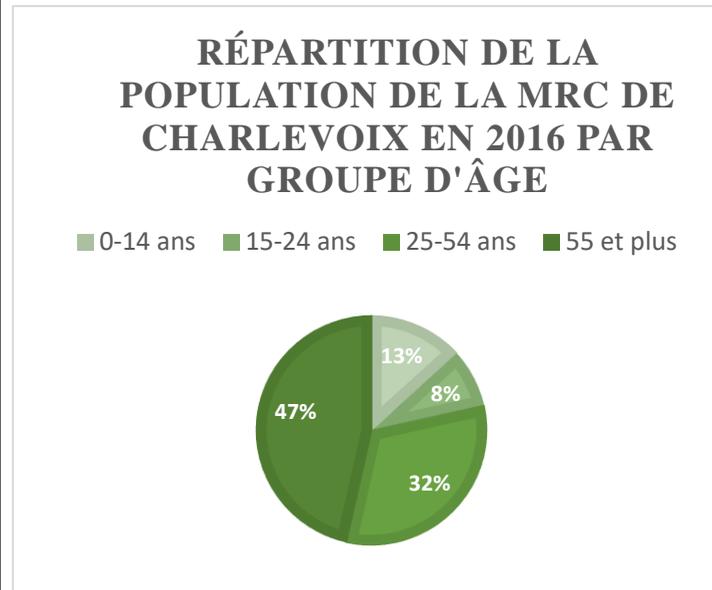
Dans la MRC de Charlevoix, près de la moitié des résidents ont 55 ans et plus. Dans la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, les aînés représentent 60 % de la population, alors que dans la municipalité de Saint-Hilarion, ils représentent 35,5 %. Le plus grand nombre d'aînés vit à Baie-Saint-Paul qui compte 55,6 % de la population totale d'aînés de la MRC de Charlevoix.

**Variation en pourcentage de la proportion des personnes âgées de 55 ans et plus, entre 2011 et 2016**

Municipalités	Proportion en % d'aînés en 2011	Proportion en % d'aînés en 2016	Variation
L'Isle-aux-Coudres	54,7 %	59,9 %	+ 5,2 %
Les Éboulements	41,4 %	48,1 %	+ 6,7 %
Baie-Saint-Paul	42,4 %	47,1 %	+ 4,7 %
Petite-Rivière-Saint-François	41,7 %	45,5 %	+ 3,8 %
Saint-Urbain	37,7 %	40,8 %	+ 3,1 %
Saint-Hilarion	31,3 %	35,5 %	+ 4,2 %
MRC de Charlevoix	41,9 %	46,5 %	+ 4,6 %
Province de Québec	29,7 %	33,0 %	+ 3,3 %

Dans la MRC de Charlevoix, le nombre de personnes âgées de 55 ans et plus a augmenté de 4,6 % en 5 ans. La municipalité des Éboulements détient l'augmentation la plus élevée avec 6,7 %, suivie de L'Isle-aux-Coudres, dont le pourcentage d'augmentation est de 5,2 %. La tendance au vieillissement est beaucoup plus rapide dans Charlevoix que dans l'ensemble du Québec. En 2011, la proportion d'aînés dans la MRC

de Charlevoix dépassait celle du Québec qui était de 12 %, tandis qu'en 2016, ce dépassement était de 13,5 %.



Ce graphique permet de comparer la proportion des différentes tranches d'âge. On constate ainsi un écart important entre les 15-24 ans, qui composent seulement 8 % de la population, et les 55 ans et plus, qui forment tout près de la moitié de la population totale de la MRC de Charlevoix.

Statistique Canada, recensement 2016

**Âge médian des municipalités de la MRC de Charlevoix, en 2011 et 2016**

Municipalités	Âge médian en 2011	Âge médian en 2016	Variation
L'Isle-aux-Coudres	57,4	60,5	+ 3,1
Les Éboulements	51	53,5	+ 2,5
Baie-Saint-Paul	51	53,1	+ 2,1
Petite-Rivière-Saint-François	50,2	52,4	+ 2,2
Saint-Urbain	49,1	48,8	- 0,3
Saint-Hilarion	44,9	46,1	+ 1,2
MRC de Charlevoix	50,7	52,8	+ 2,1
Province de Québec	41,9	42,5	+ 0,6

Statistique Canada, recensement 2016

L'âge médian permet de séparer la population en deux groupes égaux. La moitié des individus a un âge inférieur à ce chiffre et l'autre moitié a un âge supérieur. Dans la MRC de Charlevoix, en 2016, l'âge médian était de 52,8 ans. Il avait augmenté de 2,1 ans en comparaison avec 2011. Entre 2011 et 2016, chaque municipalité a vu son âge médian augmenter, à l'exception de Saint-Urbain qui a connu une légère diminution (-0,3 an). C'est à L'Isle-aux-Coudres que l'âge médian a le plus augmenté, passant de 57,4 à 60,5 ans (+3,1). En 2016, on constate une différence de 10 ans entre l'âge médian de la MRC de Charlevoix et celui de la province de Québec.

**Ménages privés selon l'âge du principal soutien du ménage, pour la MRC de Charlevoix, 2016**

Total – Ménages privés selon l'âge du principal soutien du ménage – Données-échantillons (25%)	
15 à 24 ans	90
25 à 34 ans	540
35 à 44 ans	700
45 à 54 ans	900
55 à 64 ans	1465
65 à 74 ans	1215
75 à 84 ans	655
85 ans et plus	225

Statistique Canada, recensement 2016

Dans la MRC de Charlevoix, 61,59 % des ménages privés ont comme principal soutien un individu de 55 ans et plus. Cette personne est désignée pour effectuer le paiement du loyer ou de l'hypothèque, ou des taxes, ou de l'électricité ou des autres services ou services publics pour le logement (Statistique Canada, recensement 2016). Cette information révèle que les besoins en soutien à domicile sont importants et continueront d'augmenter dans la MRC de Charlevoix.

**Fréquence (%) du faible revenu fondée sur la Mesure de faible revenu après impôts, pour la MRC de Charlevoix et selon le sexe, 2015**

	Total (%)	Sexe masculin (%)	Sexe féminin (%)
<b>Fréquence du faible revenu fondée sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) (%)</b>	11,8	10,6	13,0
<b>0 à 17 ans</b>	6,1	6,8	5,9
<b>0 à 5 ans</b>	6,8	4,8	8,6
<b>18 à 64 ans</b>	9,2	9,6	8,9
<b>65 ans et plus</b>	21,0	15,6	26,0

Statistique Canada, recensement 2016

Dans la MRC de Charlevoix, 21 % des personnes de 65 ans et plus vivent avec un faible revenu après impôt. Avec une analyse différenciée selon les sexes, on constate que 26 % des femmes de 65 ans et plus vivent avec un faible revenu, alors 15,6 % des hommes sont touchés par cette réalité.

**État matrimonial pour la population âgée de 15 ans et plus, selon le sexe, 2016**

États matrimoniaux	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
<b>Jamais Marié</b>	2 800	1 575	1 225
<b>Séparé</b>	145	70	75
<b>Divorcé</b>	715	335	375
<b>Veuf</b>	900	225	675
<b>Total non marié et ne vivant pas en union libre</b>	4 570	2 215	2 355

Statistique Canada, recensement 2016

Dans ce tableau, on constate que les femmes représentent 75 % du nombre total de personnes veuves dans la MRC. Sachant que les personnes veuves sont généralement des aînés et que 26 % des femmes de 65 ans et plus vivent avec un faible revenu, on peut conclure que les femmes aînées vivent davantage seules et avec un revenu moindre, que les hommes aînés de la MRC de Charlevoix.

## BILAN ET PLAN D'ACTION

Pour mettre à jour la politique MADA, chaque municipalité a d'abord réalisé le bilan de son plan d'action 2014-2016, en ciblant les avancées réalisées et les défis rencontrés jusqu'en 2019<sup>1</sup>. Par la suite, plusieurs personnes ont contribué au développement des nouveaux plans d'action municipaux 2020-2030 : des membres de l'équipe municipale, des conseillers/ères, des personnes impliquées dans des organismes pour aînés et des citoyens engagés. Parmi celles-ci, plusieurs sont âgées de 50 ans et plus.



### MUNICIPALITÉ DE SAINT-URBAIN

#### Bilan du plan d'action 2014-2019

#### Soutien communautaire et services de santé

Actions	Réalisé			Autoévaluation
	Oui	Non	En cours	
Développer davantage des activités intéressantes pour les personnes de 50-65 ans (café-rencontre, etc.).	X			Des randonnées de groupes sont organisées, mobilisant 15 à 20 personnes à chaque sortie. Plusieurs aînés y participent.

<sup>1</sup> La dernière politique MADA portait sur la période se situant entre 2014 et 2016. Or, sa mise en œuvre s'est poursuivie jusqu'en 2019.

Développer une cuisine collective.		X		Nous n'avons pas développé le projet de cuisine collective, mais le Centre Pro-Santé a développé un service de popote roulante et l'épicerie Duchesne de Saint-Urbain offre des repas préparés à faible coût.
Rédiger de courtes chroniques MADA dans Le petit Colporteur.	X			Les activités et chroniques de la FADOQ sont publicisées dans le bulletin de liaison de la municipalité <i>Le Colporteur</i> .
Promouvoir le programme PAIR auprès des aînés.		X		La municipalité n'a pas publicisé le programme PAIR auprès des aînés.
Produire un outil de type aide-mémoire faisant le rappel des services disponibles pour les aînés.	X			Un outil (aimant de frigo) contenant les coordonnées des principaux organismes et services offerts aux aînés a été distribué. La création du charlevoixsocial.ca (répertoire web de services et ressources) répond aussi à cet objectif.
Développer un réseau d'entraide pour éviter l'isolement.	X			Le réseau d'entraide de Saint-Urbain, constitué de la FADOQ et du comité d'aide de Saint-Urbain, récolte des denrées et des biens et les redistribue à ceux et celles qui en ont le plus besoin. Il offre aussi un service d'accompagnement pour les aînés.

Mettre en place un comité pour permettre un meilleur échange d'information sur la santé et la sécurité des personnes âgées.				Aucun comité n'a été créé pour permettre un meilleur échange d'information sur la santé et la sécurité des personnes âgées.
<b>Espaces extérieurs et bâtiments</b>				
Actions	Oui	Non	En cours	Autoévaluation
Installer un ascenseur.	X			Un ascenseur a été installé au centre communautaire en 2013-2014.
Installer un système de ventilation.		X		Le projet d'installer un système de ventilation dans le centre communautaire a été abandonné en raison de la présence de ventilateurs au plafond et de la possibilité d'ouvrir les fenêtres.
Installer des toiles pour les fenêtres.	X			En 2017, des toiles ont été installées dans les fenêtres du centre communautaire.
Établir un parc devant la résidence Au Gré du Temps pour personnes âgées.	X			Un parc a été créé devant la résidence Au Gré du Temps, avec un financement qu'elle a obtenu. Le parc est bien utilisé par les aînés.
Améliorer la sécurité des personnes âgées sur nos routes.	X			Des bancs ont été ajoutés, l'éclairage a été amélioré et des caméras ont été installées à différents endroits dans la municipalité. La limite de vitesse a aussi été diminuée à 40 km/h sur toutes les rues de la municipalité, sauf sur la rue principale qui est sous juridiction provinciale. Plusieurs demandes ont été adressées au MTQ afin d'aménager des traverses piétonnières et diminuer la limite de vitesse.

Sensibiliser les propriétaires à rendre leur commerce accessible pour les aînés.			X	Jusqu'à maintenant, la sensibilisation s'est faite de façon informelle. Une rampe a été aménagée à l'épicerie.
<b>Transport</b>				
Actions	Oui	Non	En cours	Autoévaluation
Diffuser et transmettre l'information concernant les services de transport dans <i>Le Colporteur</i> et les médias locaux.	X			L'information est relayée dans le bulletin de liaison <i>Le Colporteur</i> , ainsi que sur la page Facebook de la municipalité, où les nouvelles informations sont rapidement diffusées.
Faire connaître les différents services et leurs particularités (voiture, taxi, covoiturage).	X			Idem.
Moduler l'horaire des transports publics aux besoins des aînés.			X	La Corporation de mobilité collective de Charlevoix (CMCC) développe une desserte, en tenant compte des besoins spécifiques des aînés.

Favoriser les bonnes pratiques de conduite.	X			Les mesures mises en place (réduction de la vitesse, traverses piétonnières, etc.) favorisent une conduite plus responsable dans le noyau villageois.
<b>Habitation</b>				
Actions	Oui	Non	En cours	Autoévaluation
Promouvoir les programmes d'adaptation auprès des aînés.	X			L'information sur ces programmes est diffusée par l'inspecteur et sur le site internet de la municipalité.
Soutenir la mise en place de services adaptés à l'entretien des habitations des aînés.		X		La municipalité offre des crédits de taxes aux propriétaires lorsque des rénovations sont réalisées et elle fait connaître les différents programmes offerts.
Explorer de nouvelles mesures incitatives pour les habitations intergénérationnelles.	X			La municipalité a modifié sa réglementation pour que ce soit plus facile de transformer son habitation en projet intergénérationnel (et vice versa).

Travailler en collaboration avec les différents intervenants pour la promotion de la résidence Au gré du Temps.	X			La collaboration avec différents intervenants permet de maintenir et de faire connaître la résidence.
Continuer de soutenir les différentes activités de financement de la résidence Au gré du Temps.	X			La municipalité contribue à plusieurs activités pour soutenir la résidence : soupers-bénéfice, activités de bingo, remboursement de taxes, contribution aux coûts du déneigement, etc.
<b>Participation sociale</b>				
Actions	Oui	Non	En cours	Autoévaluation
Conserver les activités populaires auprès des aînés telles que : activités de la FADOQ, marche, bingo, bénévolat, jardinage, danse, liturgie, randonnée, 5 à 7, festivals, jardins intergénérationnels, fête de Noël.	X			Les activités populaires se réalisent en continu.

Engagement social et citoyen				
Actions	Oui	Non	En cours	Autoévaluation
Soutenir la FADOQ locale dans sa mission.	X			La municipalité soutient la FADOQ de différentes façons : espaces dans <i>Le Colporteur</i> , soutien financier, périodes aux séances du conseil, etc.
Utiliser <i>Le Colporteur</i> pour solliciter régulièrement la participation des aînés à la vie associative locale.	X			C'est surtout le Service d'aide de Saint-Urbain qui sollicite régulièrement la participation des aînés via <i>Le Colporteur</i> .
Afficher que la municipalité fait partie du mouvement MADA par une identification extérieure, afin de démontrer aux aînés leur importance et susciter leur fierté.	X			Il y a une affiche MADA au centre communautaire et le dépliant MADA est à l'entrée de l'édifice communautaire.

Plan d'action 2020-2030

1. Champ d'action : habitat et milieu de vie

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Responsables et partenaires	Échéancier		Résultats attendus
			2025	2030	
<b>1.1 Encourager les aînés à demeurer dans la municipalité.</b>	<b>1.1.1</b> S'assurer que les différents programmes de soutien à l'habitation de la municipalité conviennent aux besoins des aînés et soient connus de ces derniers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalité</li> <li>• Résidence Au gré du temps</li> </ul>	X	X	Les programmes de soutien à l'habitation sont connus des aînés et répondent à leurs besoins.
	<b>1.1.2</b> Soutenir la Résidence Au gré du Temps, afin d'assurer sa pérennité.		X	X	La Municipalité soutient la Résidence dans ses défis de pérennité.
	<b>1.1.3</b> Explorer la possibilité de mettre en place un projet visant à aider les aînés à entretenir leur domicile.		X	X	La possibilité d'élaborer un projet visant à soutenir les aînés dans l'entretien de leur domicile a été explorée.

<b>1.2 Favoriser la pérennité des commerces et services de proximité, qui sont particulièrement importants pour les aînés.</b>	<b>1.2.1</b> Encourager et promouvoir l'achat local auprès de la population, dont les aînés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> </ul>	X	X	La population, dont les aînés, est sensibilisée à l'importance de l'achat local pour maintenir les services de proximité dans la municipalité.
	<b>1.2.2</b> Demeurer soucieux de la santé des commerces et services de proximité et les soutenir au besoin.		X	X	La Municipalité encourage et soutient les commerces et services de proximité.
	<b>1.2.3</b> Encourager et soutenir, le cas échéant, le développement de nouveaux commerces et services dans la municipalité.		X	X	La Municipalité soutient les démarches de développement de nouveaux commerces et services.

## 2. Champ d'action : transport et mobilité

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Responsables et partenaires	Échéancier		Résultats attendus
			2025	2030	
<b>2.1 Favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans la municipalité.</b>	<b>2.1.1</b> Sensibiliser la population au respect des limites de vitesse, afin de sécuriser les aînés qui se déplacent à pied ou à vélo.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>Ministère des Transports</li> </ul>	X	X	Les automobilistes respectent davantage les limites de vitesse.

	<p><b>2.1.2</b> Améliorer l'éclairage des rues et ajouter des bancs pour permettre aux aînés de se reposer.</p> <p><b>2.1.3</b> Améliorer/développer les installations qui permettent le transport actif dans la municipalité (ex. : piste cyclable, amélioration et déneigement adéquat des trottoirs, etc.).</p>		X	X	<p>Les rues sont mieux éclairées et le sentiment de sécurité des aînés s'améliore. Les aînés profitent des bancs pour se reposer.</p> <p>Les installations de la municipalité permettent un transport actif agréable et sécuritaire.</p>
<p><b>2.2 Améliorer l'offre de transport pour les aînés de la municipalité.</b></p>	<p><b>2.2.1</b> Soutenir les différentes initiatives locales et régionales de transport adapté et collectif.</p> <p><b>2.2.2</b> Évaluer la possibilité de mettre en place un réseau plus formel de covoiturage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalité</li> <li>• Corporation de mobilité collective de Charlevoix (CMCC)</li> <li>• Centre communautaire Pro-Santé</li> </ul>	X	X	<p>La Municipalité s'implique dans le développement du transport local et régional.</p> <p>La mise en place d'un réseau de covoiturage formel a été évaluée.</p>

### 3. Champ d'action : respect et inclusion sociale

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Responsables et partenaires	Échéancier		Résultats attendus
			2025	2030	
<b>3.1 Briser l'isolement des aînés plus vulnérables et les accompagner vers les services.</b>	<b>3.1.1</b> Faciliter le travail de l'intervenante de milieu de vie inclusif du Centre communautaire Pro-Santé, dont le mandat est de joindre les personnes isolées et vulnérables de chaque municipalité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalité</li> <li>• Centre communautaire Pro-Santé</li> <li>• FADOQ</li> <li>• École Primaire</li> <li>• Maison des jeunes</li> <li>• Résidence Au gré du temps</li> </ul>	X	X	La municipalité facilite le travail de l'intervenante de milieu de vie inclusif.
	<b>3.1.2</b> Aménager un lieu de rencontre dans le noyau villageois, où certaines activités de socialisation seront organisées.		X		Les citoyens peuvent profiter d'un endroit extérieur où ils peuvent se rencontrer et socialiser.
	<b>3.1.3</b> Soutenir l'organisation d'activités intergénérationnelles (ex. : cuisine collective, jardin communautaire).		X	X	Les aînés et les plus jeunes peuvent se côtoyer lors d'activités intergénérationnelles.

## 4. Champ d'action : loisirs

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Responsables et partenaires	Échéancier		Résultats attendus
			2025	2030	
<b>4.1 Encourager les aînés à participer au développement des loisirs et à adopter de saines habitudes de vie.</b>	<b>4.1.1</b> Encourager les aînés à exprimer leurs besoins en matière d'activités de loisir.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalité</li> <li>• FADOQ</li> <li>• Bibliothèque</li> <li>• Municipalité</li> </ul>	X	X	Les aînés expriment leurs besoins en matière d'activités de loisir.
	<b>4.1.2</b> Favoriser une plus grande diversité d'activités pour les aînés		X	X	L'offre d'activités offertes aux aînés s'est diversifiée.
	<b>4.1.3</b> Favoriser la prise en charge locale des actions/activités, afin d'assurer une pérennité des activités (ex. : comité de loisirs).		X	X	L'organisation des activités de loisir est prise en charge par les citoyens.
	<b>4.1.4</b> Mieux publiciser les sentiers pédestres, afin que les aînés en profitent davantage.		X	X	Les aînés utilisent davantage les sentiers pédestres.

	4.1.5 Explorer la possibilité d'ajouter des heures d'ouverture à la bibliothèque.		X		La possibilité d'augmenter le nombre d'heures d'ouverture de la bibliothèque a été étudiée.
--	---	--	---	--	---

### 5. Champ d'action : participation sociale

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Responsables et partenaires	Échéancier		Résultats attendus
			2025	2030	
<b>5.1 Favoriser et soutenir le bénévolat dans la municipalité.</b>	5.1.1 Développer des mesures incitatives à l'engagement bénévole des aînés dans la vie sociale et communautaire de la municipalité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalité</li> <li>• Organismes concernés</li> </ul>	X		Le nombre d'aînés qui s'impliquent de façon bénévole augmente.
	5.1.2 Publiciser les offres de bénévolat et les bienfaits de l'engagement citoyen sur différentes plateformes.		X		De nouveaux bénévoles sont mobilisés (diversification).

## 6. Champ d'action : espaces extérieurs et bâtiments

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Responsables et partenaires	Échéancier		Résultats attendus
			2025	2030	
<b>6.1 Favoriser l'accessibilité aux espaces et bâtiments de la municipalité.</b>	<b>6.1.1</b> Ajouter des bancs et des espaces d'ombre le long des sentiers pédestres pour permettre aux aînés de se reposer.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalité</li> <li>• Commerçants</li> <li>• MRC</li> </ul>		X	Les aînés peuvent prendre des pauses plus sécuritaires lors de leur promenade dans les sentiers pédestres.
	<b>6.1.2</b> Encourager les commerçants à adapter l'accès physique à leurs bâtiments pour les personnes à mobilité réduite et leur faire part des différents programmes existants.		X	X	Les commerçants sont sensibilisés à l'importance et aux avantages de rendre accessibles leurs bâtiments aux personnes à mobilité réduite et ils connaissent les programmes de financement existants.

## 7. Champ d'action : santé et services sociaux

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Responsables et partenaires	Échéancier		Résultats attendus
			2025	2030	
<b>7.1 Veiller au maintien des différents services de santé et services sociaux offerts aux aînés dans la municipalité.</b>	<b>7.1.1</b> Demeurer attentif aux besoins des ressources intermédiaires afin de les soutenir dans leur offre de services aux aînés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalité</li> <li>• CIUSSS CN</li> <li>• Résidences intermédiaires</li> </ul>	X	X	La municipalité soutien les ressources intermédiaires, qui offrent des services aux aînés.
	<b>7.1.2</b> Contribuer au maintien des services de santé offerts au deuxième étage du centre communautaire, en collaboration avec le CIUSSS CN.		X	X	Les services de santé qui sont offerts dans la municipalité sont maintenus.

## 8. Champ d'action : communication et information

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Responsables et partenaires	Échéancier		Résultats attendus
			2025	2030	
<b>8.1 Améliorer les communications destinées aux aînés.</b>	<b>8.1.1</b> Informer les aînés des ressources et services disponibles (ex. : création d'un bottin, volet aîné du charlevoixsocial.ca).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> </ul>	X	X	Les aînés sont informés des services et ressources existantes.
	<b>8.1.2</b> Créer une liste comprenant les coordonnées de tous les aînés de la municipalité pour être en mesure de les rejoindre plus facilement.		X	,	La Municipalité utilise la liste de coordonnées pour transmettre les informations importantes.
	<b>8.1.3</b> Saisir différentes occasions de rassemblement pour communiquer des informations aux aînés.		X	X	Des informations sont communiquées aux aînés lors de différentes occasions de rassemblement.
	<b>8.1.4</b> Offrir une formation en informatique aux aînés et en faire la promotion afin de joindre le plus d'aînés possible.		X		Les aînés ont été informés de la tenue d'une formation en informatique et ils ont pu y participer.

## 9. Champs d'action : sécurité

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Responsables et partenaires	Échéancier		Résultats attendus
			2025	2030	
<b>9.1 Assurer la sécurité et le bien-être des aînés de la résidence.</b>	<b>9.1.1</b> Connecter la résidence pour aînés avec la génératrice du centre des loisirs pour éviter le déplacement des résidents lors de pannes de courant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalité</li> <li>• Résidence Au gré du temps</li> </ul>		X	Les aînés de la Résidence bénéficient du courant de la génératrice en cas de panne de courant.
<b>9.2 Informer les aînés et leurs proches sur différents sujets, afin d'améliorer leur sécurité.</b>	<b>9.2.1</b> <i>Organiser des séances d'information et de discussion sur les droits des aînés, dans l'objectif de prévenir les différentes formes de maltraitance.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Municipalité</li> <li>• FADOQ</li> <li>• Organismes concernés</li> </ul>	X	X	<i>Les aînés et leurs proches ont accès à des séances d'information et de discussion sur les droits des aînés, qui permettent de prévenir les différentes formes de maltraitance.</i>

## Participation et contribution

Merci à ceux et celles qui ont contribué au développement du plan d'action MADA 2020-2030 de la municipalité de Saint-Urbain:

- Mme Claudette Simard, mairesse
- M. Léonard Bouchard, conseiller municipal et responsable au dossier MADA
- Mme Sandra Gilbert, conseillère municipale
- Mme Lyne Tremblay, conseillère municipale
- Mme Denise Girard, conseillère municipale
- M. Gaétan Boudreault, conseiller municipal
- M. Pascal Tremblay, conseiller municipal
- M. Gilles Gagnon, directeur général de la municipalité
- Mme Élisabeth DeNobil, présidente de la FADOQ
- La dizaine d'aînés de la municipalité de Saint-Urbain, qui ont accepté de réaliser un entretien individuel par téléphone ou en personne, permettant de valider le contenu du plan d'action municipal et de le bonifier en suggérant l'ajout des objectifs en italique.

## COMITÉ DE SUIVI MADA 2020-2030

<b>Élu.e.s responsables MADA</b>	Mme Violette Bouchard, conseillère municipale à L'Isle-aux-Coudres M. Jacques Bouchard, conseiller municipal à Petite-Rivière-Saint-François M. Mario Desmeules, conseiller municipal aux Éboulements M. Jean-Claude Junior Tremblay, conseiller municipal à Saint-Hilarion M. Léonard Bouchard, conseiller municipal à Saint-Urbain Mme Thérèse Lamy, conseillère municipale à la ville de Baie-Saint-Paul
<b>Bureaux municipaux et MRC</b>	M. Philippe Bouchard Dufour, agent de développement économique, touristique et de communication pour la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François Mme Luce-Ann Tremblay, directrice des communications et du développement durable Mme Karine Horvath, directrice générale de la MRC de Charlevoix Mme Émilie Dufour, conseillère en développement social pour la MRC de Charlevoix Mme Mylene Armstrong, conseillère en développement territorial pour la MRC de Charlevoix Mme Gabrielle Coulombe, chargée de projet aux démarches locales MADA
<b>Comités FADOQ, associations citoyennes et organismes</b>	Mme Pauline Harvey, comité FADOQ de Baie-Saint-Paul Mme Suzanne Jean, comité FADOQ de Saint-Hilarion Mme Jocelyne Tremblay, comité FADOQ de Saint-Hilarion Mme Carole Tremblay, comité FADOQ M. Annie Bouchard, directrice générale du Centre communautaire Pro-Santé M. Thibault Hire, directeur général de l'Ancrage de l'Isle-aux-Coudres Mme Floore Bruno, intervenante au Centre des Femmes de Charlevoix Mme Francine Thibeault, directrice générale du Club Bon Cœur de Charlevoix M. Serge Gauthier, secrétaire du Club Bon Cœur de Charlevoix
<b>CIUSSS Capitale-Nationale</b>	Mme Anne-Pierre Gagnon, organisatrice communautaire (territoire Charlevoix)
<b>OMH de Baie-Saint-Paul</b>	Mme Marie-Hélène Gagnon, directrice générale

\*La MRC de Charlevoix tient à remercier Mme Carolane Perreault-Dufour pour son support structurant au renouvellement de cette Politique; Mme Gabrielle Coulombe pour le travail de mise en page et de correction; et Mme Marie-Hélène Gagnon de l'Office municipale d'habitation de Baie-Saint-Paul ainsi que l'équipe de l'Agence pour vivre chez soi pour leur support à la consultation.

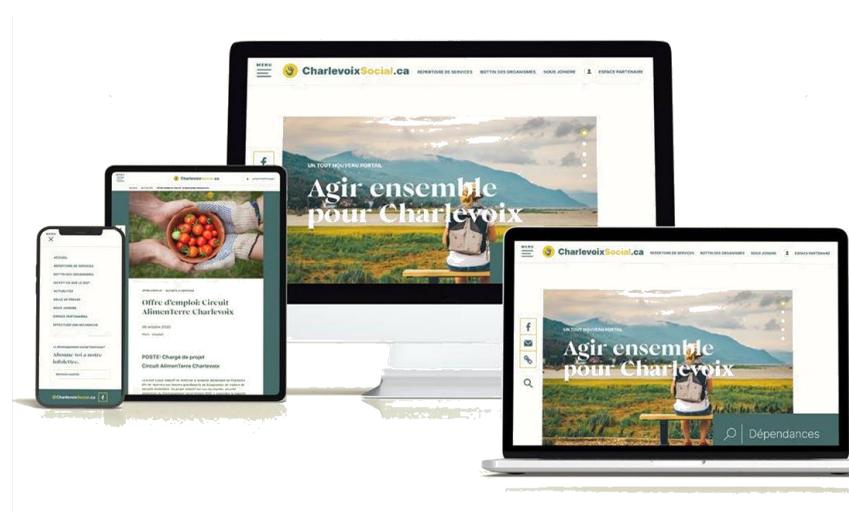
## ANNEXE 1 BOTTIN DES RESSOURCES DISPONIBLES



Répertoire regroupant les services disponibles pour les aînés de Charlevoix :



- *Accompagnement-transport*
- *Initiation aux nouvelles technologies*
- *Loisirs et activités éducatives*
- *Recherche d'habitation*
- *Repas livrés à domicile (popote roulante)*
- *Service d'impôt gratuit*
- *Service de soutien à domicile*
- *Soutien au deuil et services funéraires*
- *Soutien aux proches aidants*
- *Victimes de maltraitance*



Municipalité  
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 